

Assemblée générale du 16 octobre 2019
Extrait des délibérations

Délibération sur la convention 2019/017 :

Appel à projets Actions Collectives 2019 / 2021 Volet compétitivité

Description succincte du projet :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé en début d'année un appel à projets visant à sélectionner des partenaires chargés de concevoir et de déployer des programmes d'actions collectives auprès des entreprises. Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont répondu sur le volet compétitivité avec le programme TOP dédié aux entreprises de l'économie de proximité. Elles ont été retenues. L'action sera déployée sur la période 2019-2021.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

Quorum :	61	Voix pour :	99
Présents :	55	Voix contre :	0
Représentés :	44	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme
Le 18 octobre 2019, à Lyon
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes


Philippe GUERAND